

PREPARACIÓN DEL SEGUNDO CONGRESO INTERNACIONAL DE ARQUITECTURA MODERNA

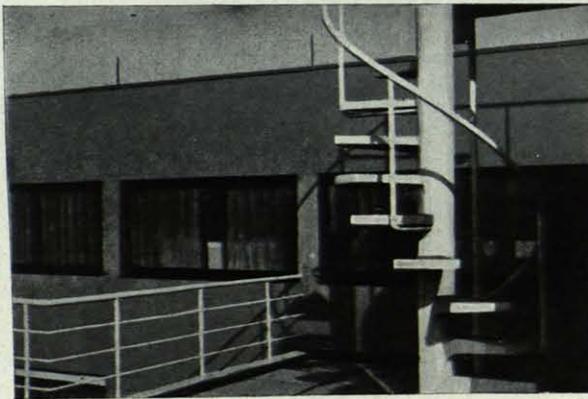


La C. I. R. P. A. C. (Comité International pour la Realication des problemes architecturax contemporanes) en su última reunión de Basilea acordó convocar para el mes de septiembre próximo el II Congreso de la Arquitectura Moderna, fijándose entre los temas que en él se tratarán, el de la habitación mínima y la organización doméstica, organizando simultáneamente una Exposición crítica de realizaciones y proyectos de habitaciones mínimas para todos los países.

Con el fin de que España pueda figurar en dicha Exposición, el Delegado de la C. I. R. P. A. C., el arquitecto Sr. García Mercadal, Secretario de la Sociedad Central de Arquitectos, crea un premio de 1.000 pesetas, que se concederá al proyecto ganador de un concurso que con este fin ha sido convocado.

Las bases del concurso definen la familia tipo española, clase media, compuesta de un matrimonio y tres o cuatro hijos de ambos sexos, y cuyo servicio se supone reducido a una sola sirvienta, partiendo de la idea de que el presupuesto mensual oscilará alrededor de las 500 pesetas.

Pídesse un estudio económico aproximado en el que se definan el coste y el alquiler, así como el mobiliario, tipo indispensable a este de vivienda, en la que debe te-



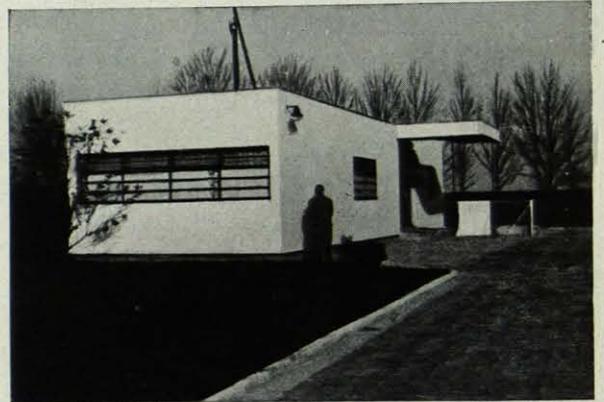
nerse en cuenta no solamente el aprovechamiento del espacio, sino también la organización doméstica y la valorización de la misma.

Es de esperar que de este modo se contribuirá a la solución de un problema de tan primordial interés como el de la casa modesta, por desgracia tan abandonado en nuestro país y tan atendido en otros.

BASES DEL CONCURSO

1.^a Se proyectará una vivienda para una familia española formada de matrimonio e hijos de ambos sexos, en número de cuatro, y cuyo servicio se reducirá a una sola sirvienta.

2.^a La economía del espacio y la organización doméstica deberán ser especialmente tenidas en cuenta.



3.^a Los concursantes estarán en libertad de proponer lo mismo una casa aislada, que la vivienda en una casa de pisos, y, si quieren, una idea de ésta, aunque el problema debe referirse especialmente a la célula misma.

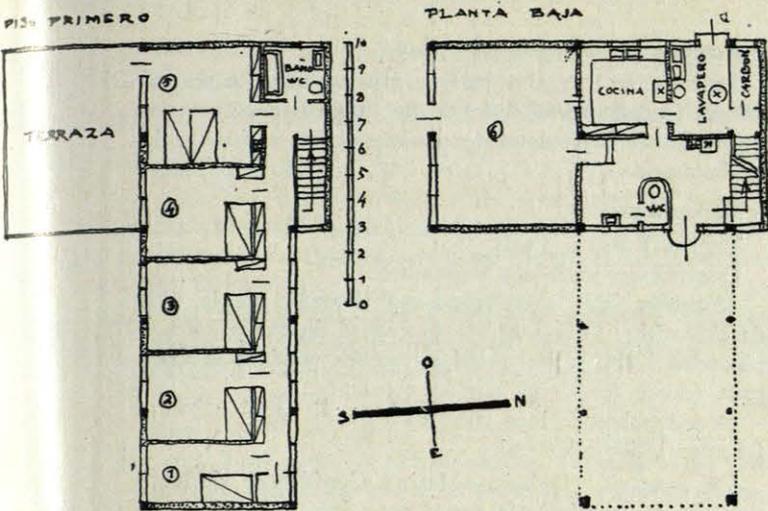
4.^a El mobiliario deberá ser al menos indicado en los planos, y, si se quiere, estudiado en detalle.

5.^a El coste deberá estudiarse bajo la base de que los ingresos de la familia sean de unas quinientas pesetas mensuales.

6.^a Se concederá un premio único de 1.000 pesetas, que serán entregadas en el plazo de tres días después del fallo.

7.^a Los trabajos del concurso no serán devueltos hasta después de haber figurado en la Exposición que la C. I. R. P. A. C., en colaboración con la F. O. G., organizará en Frankfurt durante el II Congreso de la Arquitectura Moderna, que tendrá lugar durante los días del 26 al 29 de septiembre próximo.

8.^a El Jurado, que estará formado de tres únicos miembros, será elegido libremente por los concursan-



CASA DE SCHMIDT, EN BASILEA.

tes, quienes lo propondrán en sobre cerrado, al hacer la entrega de los trabajos en la Sociedad Central de Arquitectos (Príncipe, 16). En caso de no poderse constituir el Jurado por mayoría de votos, se hará la designación, por sorteo, entre los designados.

9.^a El plazo de entrega terminará el 31 de mayo.

10. Con objeto de facilitar el envío de los trabajos a Frankfurt, los proyectos deberán ser presentados sin marco ni cristal, en papel pegado sobre cartón, siendo libre el tamaño de éstos y su presentación.

PRÉPARATION DU DEUXIEME CONGRES INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE MODERNE

Assemblée des Délégués, Bâle Hôtel Kraft, le 2 février 1929.

Sont présents pour:

Belgique.—Monsieur V. Bourgeois, 103, Avenue Se-ghes, Bruxelles.

Allemagne.—Monsieur E. May, Hochbauamt, Francfort s/M.; monsieur Hugo Haering, Fasanenstrasse, 37, Berlin, W 15.

France.—Monsieur Le Corbusier, 35, Rue de Sèvres, Paris, 6.

Hollande.—Monsieur Mart Stam, im Burgfeld 145, Francfort s/M.

Italie.—Monsieur Alberto Sartoris, Corso Vinzaglio, 62, Turin 110.

Pologne.—Monsieur S. Syrkus, Senatorskastrasse, 38, Varsovie.

Autriche.—Monsieur Josef Frank, Hauptstrasse, 64, Vienne IV.

Suises.—Monsieur Hans Schmidt, Grenzackerstrasse, 32, Bâle.

Espagne.—Monsieur Lu's Vallejo, Estación, 8, Bilbao. Monsieur José Manuel Aizpurúa, Prim, 32, San Sebastián.

Hongrie.—Monsieur Marcel Breuer, Potsdamer Privatstr. 1210, Berlin, W. 35.

Président: Karl Moser, 120 Freudenbergstrasse, Zurich 6.

Sécretaire: S. Giedion, Dordetal 7, Zurich 7.

Ordre du jour:

Séance du matin, 9 heures: *Préparation du prochain Congrès:*

1. Lieu, date et durée du prochain Congrès.
2. Préparation du prochain Congrès.
 - a) Fixation du programme.
 - b) Distribution des travaux préparatoires aux différents rapporteurs et aide-rapporteurs.

Séance de l'après-midi, 2 heures: *Questions d'organisation:*

1. Les statuts.
2. Comité international pour la réalisation des problèmes architecturaux contemporains. (S. I. R. P. A. C.)
3. Gestion financière.
4. Discussion générale.

EXTRAIT DU PROTOCOL

Plan des travaux du Congrès.

(Résolution prise par les Délégués.)

1. Lieu du Congrès: Francfort s/M.
2. Commencement: Mercredi, le 26 Sept. 1929.
3. Durée: 26, 27, 28, 29 septembre 1929.
4. Séances: Matin, 9.30-12.30 h. Après-midi 3.00-6.00 h.
5. Programme du Congrès et thèmes des différents jours.

II^{me} CONGRES INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE MODERNE

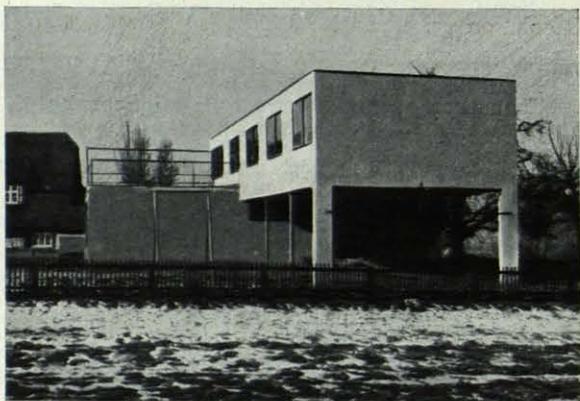
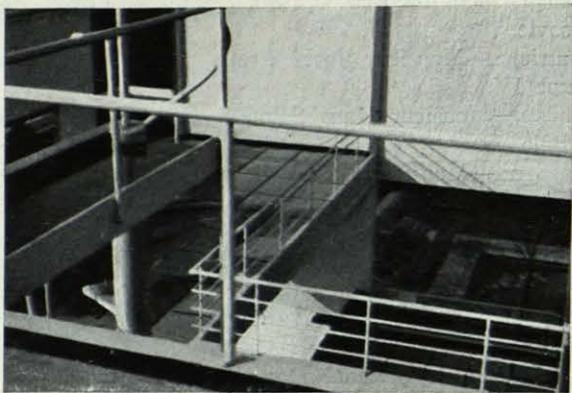
Francfort s/M. 26-29 septembre 1929.

Protections sociales et réalisations techniques de l'habitation minimum.

Premier jour.—26 septembre:

A la recherche du plan limite (le titre n'a pas été définitivement fixé par Messrs. le Corbusier, May et Schmidt pendant la séance).

- a) Air, son, lumière, chaleur.
- b) Organisation domestique.



Rapporteurs :

- a) V. Bourgeois, Bruxelles.
- b) Le Corbusier, Paris.

Deuxième jour.—27 septembre :

Les techniques nouvelles et leur confrontation avec les réglementations en vigueur.

Rapporteurs :

- a) Walter Gropius, Berlin (pour la première partie).
- b) Artaria, Bâle (pour la deuxième partie).

Troisième jour.—28 septembre :

Pour cause du salut public réforme urgente du sol urbain (remembrement) en vue de l'industrialisation des méthodes de construction et de la solution rationnelle de l'urbanisation).

Rapporteurs :

Lucien Romier, Paris.

Quatrième jour.—29 septembre :

Monsieur May s'expliquera sur l'oeuvre de la ville de Francfort. Se basant sur la réalité du cas présent il répondra à toutes les questions posées pendant le Congrès. (Avec des visites sur les chantiers.)

30 septembre et jours suivants : Visites dans des différentes villes allemandes.

Un jour du Congrès.—Matin : Conférence du rapporteur (en générale le temps pour la Conférence sera limité (une heure).

Conférence éventuelle des aide-rapporteur (même sujet 15-20 min.).

Après-midi : Discussion générale (les interpellateurs sont priés de s'inscrire auprès de président pendant la matinée).

L'oeuvre du Congrès (Conférences, résolutions etcetera) sera publiée et envoyés au plus grand nombre d'intéressés.

EXPOSITION CRITIQUE DES REALISATIONS ET PROJETS DE L'HABITATION MINIMUM

M.M. May et Stam organiseront ensemble cette exposition. Pour aider ces Messieurs, les délégués des différents pays sont priés de se mettre à leur disposition.

Questions des statuts.—La question des statuts sera traitée à part (relations entre différents groupes et membres et le Congrès).

Le Secrétariat générale.—Le secrétariat générale se trouve à Zurich, Doldertal, 7.

Gestion financière.—Les frais du Congrès seront portées par :

- a) Les nombres du Congrès (20 francs suisses).
- b) Par les invités.
- c) Par des contributions à fond perdu des différents groupes.
- d) Par des dons des autorités, industriels, privés.

TRAVAUX DES DELEGUES

1. Les délégués sont priés d'aider en toute forme le travail des rapporteurs et aide-rapporteurs. Ils sont obligés de désigner jusqu'au 15 mars les aide-rapporteurs pour les différents sujets et de nommer leur nom au rapporteur.

2. Les délégués sont responsables que les rapporteurs et aide-rapporteurs nommés dans les pays qu'ils représentent, finissent leurs travaux au terme fixé et

les envoient au Secrétariat Générale (Aide rapporteurs 15 mai, rapporteurs 30 juin).

3. Dans un pays où il y a ni rapporteurs, ni aide-rapporteurs, le délégué est prié de répondre lui-même aux questionnaires.

4. Les délégués sont priés d'envoyer de suite les noms des aide-rapporteurs pas encore désignés au Secrétariat et d'entrer au même temps en relation avec ces Messieurs.

5. L'exposition sur l'habitation minimum sera organisée par Monsieur May en collaboration avec la F. O. G. (Frankfurter-Oktober-Gruppe).

Les délégués traiteront directement avec ces Messieurs sur le matériel à envoyer pour l'exposition.

6. Pour aider à l'établissement du budget du Congrès les délégués feront le nécessaire dans leurs pays selon la résolution prise à l'assemblée des délégués à Bâle. Ils communiqueront le résultat de leurs efforts au Secrétariat avant le 1 mai. La contribution de Frs. 20.— Suisses par nombre sera à payer sur le compte de "Les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne", à la Schweizerische Bank-Gesellschaft, Zurich.

(POUR LES RAPPORTEURS.)

a) Lorsque le Congrès international d'urbanisme Paris, juillet 1928 avait déjà comme sujet l'habitation minimum les rapporteurs sont priés de prendre comme point de départ de leur conférence les résultats ou résolutions de ce Congrès ou au moins de les discuter. Si un rapporteur ne possède pas les publications en question, il est prié de s'adresser au Secrétariat générale.

b) Les rapporteurs sont priés d'élaborer les questionnaires si possible jusqu'au 1 mars. Ils peuvent

aussi faire des propositions pour d'autres aide-rapporteurs.

c) Les délégués sont priés d'envoyer au Secrétariat général les noms des aide-rapporteurs pas encore désignés (jusqu'au 10 mars). Les rapporteurs entreront en relation avec eux après cette date.

d) Les aide-rapporteurs sont priés de mettre leurs travaux à la disposition des rapporteurs et du Secrétariat (jusqu'au 15 mai).

e) Dans des pays où il n'y a pas d'aide-rapporteurs le rapporteur adresse son questionnaire directement au délégué du dit pays.

f) Terme limite des travaux des rapporteurs: 30 juin. Jusqu'à ce jour les manuscrits devront se trouver entre les mains du Secrétaire générale.

(ORDRE GÉNÉRAL POUR LES RAPPORTEURS.)

Le rapporteur sera complètement libre de traiter le sujet de sa conférence à son aise. Il décidera sur le nombre des aide-rapporteurs et se partagera le temps disponible (9,30 h.-12,30 h.) avec eux.

La base commune des problèmes traités au Congrès permettra à viser un but commun. Il s'agit donc spécialement.

1. D'une discussion et comparaison des conditions actuelles dans les différents pays.

2. Des mesures à prendre du point de vue de l'architecture moderne pour améliorer les conditions actuelles.

Pour assurer et unifier le traitement des problèmes les rapporteurs sont priés d'envoyer aux aide-rapporteurs des *questionnaires bien élaborés*. Le Secrétariat générale demande de lui envoyer une copie des questionnaires et de le tenir au courant de tous les travaux.

Las fotografías que ilustran estas columnas están hechas por el arquitecto Sr. Vallejo y corresponden a las últimas obras de Le Corbusier y de Schmidt.